

Pour la complétude du dossier, une notice d'aide est à disposition (cf. Annexe 11)

Division des élèves Bureau des actions éducatives, culturelles et partenariales Julie ANCHAIN Tél : 03 21 23 82 81 Aurélien DUVALLET Tél : 03 21 23 82 74 Mél : ce.i62de3@ac-lille.fr	Nature du séjour : ☐ Neige ☐ Culture ☐ Mer ☐ Environnement
	NOMBRE DE NUITÉES :
	TOUTE MODIFICATION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE IMMÉDIATEMENT À LA DIVISION DES ÉLÈVES – BUREAU DE3 PAR COURRIEL À L'AIDE DE LA FICHE MODIFICATIVE (ANNEXE 8)

Les dossiers doivent être déposés à la Division des Élèves en 3 exemplaires (pour IEN, DSDEN d'accueil et DSDEN d'origine) :

- **4 semaines au moins** avant la date de départ si séjour dans le Pas-de-Calais ;
- **7 semaines au moins** avant la date de départ si séjour dans un autre département ;
- **9 semaines au moins** avant la date de départ si séjour à l'étranger.

(périodes de vacances scolaires non comprises)

I - RENSEIGNEMENTS SUR LA (LES) CLASSE(S) CONCERNÉE(S)

Circonscription : Commune : École : Directeur(trice) : Tél. : Mél :	☐ REP ☐ REP+ ☐ CITÉ EDUCATIVE ☐ CLA	Financement Coût total : Coût séjour/élève : Participation de la commune : Participation d'une association : Autres financements : Part à la charge des familles/élève :	
Classe : ☐ maternelle ☐ élémentaire			
Nom et prénom des enseignants : Enseignant coordonnateur du projet :	Classe(s)	Effectifs	
		<i>Renseignés dans Onde</i>	<i>Partants</i>

Nombre d'élèves ne participant pas à la sortie :

NB : Il conviendra de joindre l'imprimé des modalités d'organisation pédagogique pour les élèves non-partants (Annexe 2 signée par l'Inspecteur/trice de la circonscription et accompagnée des pièces justificatives)

Nombre d'élèves participants en situation de handicap :

NB : Il conviendra de joindre l'imprimé d'accompagnement des élèves en situation de handicap (Annexe 7)

II – ORGANISATION DU VOYAGE

COORDONNATEUR DU SÉJOUR			
☐ Mairie ☐ École ☐ Voyagiste (précisez : _____) ☐ Association (précisez : _____)			
ITINÉRAIRE VOYAGE ALLER			
Ville de départ (département)		Ville de destination (département)	
Date : Horaire de départ :		Date : Horaire d'arrivée :	
Ville(s) étape(s) avec nuitée(s) (département) le cas échéant			
ITINÉRAIRE VOYAGE RETOUR			
Ville de départ (département)		Ville de destination (département)	
Date : Horaire de départ :		Date : Horaire d'arrivée :	
Ville(s) étape(s) avec nuitée(s) (département) le cas échéant			
SORTIES HORS DU TERRITOIRE FRANÇAIS : il a été vérifié par l'organisateur que les formalités administratives ont bien été accomplies : autorisation parentale, titres nécessaires pour l'entrée dans le pays de destination ou de transit, visa, documents établis par les services préfectoraux et/ou consulaires. Informations : www.diplomatie.gouv.fr			
LIEU D'HÉBERGEMENT			
Dénomination	Adresse	Organisme gestionnaire	Inscrit au Registre départemental* ☐ OUI ☐ NON
		Téléphone	
* Si OUI : fournir une copie du document attestant l'inscription au registre départemental Si NON : fournir une copie du procès verbal de la dernière commission de sécurité			

ASSURANCE : il a été vérifié par l'organisateur la souscription :

- pour les élèves d'une assurance responsabilité civile/individuelle accidents obligatoire
- pour les accompagnateurs d'une assurance responsabilité civile.

(L'assurance individuelle accidents corporels non obligatoire est fortement recommandée)

La souscription d'une assurance collective est recommandée (élèves et accompagnateurs). Elle est obligatoire pour tout séjour dans le département des Vosges (88).

III – ENCADREMENT (cf. réglementation en Annexe 1)

RAPPELS : Ne peuvent être comptabilisés dans le taux d'encadrement : • Les personnels AESH • Les personnels en service civique • Les enseignants stagiaires		Rappel du nombre d'élèves participants :
Taux d'encadrement minimum au cours de la vie collective (par classe) :		
<i>École maternelle</i>	<i>École élémentaire</i>	
2 adultes au moins dont l'enseignant de la classe, quel que soit l'effectif de la classe.	2 adultes au moins dont l'enseignant de la classe, quel que soit l'effectif de la classe.	
Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.	Au-delà de 24 élèves, un adulte supplémentaire pour 12.	

III.A – ENSEIGNANTS

NOM - Prénom	Date de naissance	N° de téléphone portable	Observations

III-B – PERSONNELS ASSURANT L'ENCADREMENT « VIE COLLECTIVE », PERSONNELS SANITAIRES ET AUTRES INTERVENANTS DANS LE CADRE DES ENSEIGNEMENTS (Obligation de présence d'un(e) titulaire d'un diplôme de secourisme en cours de validité)⁽¹⁾

III-B-1 – Au départ et au retour du département d'origine

NOM D'USAGE	NOM DE FAMILLE	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance et département	Qualification ou rôle

III-B-2 – Sur le lieu d'hébergement

NOM D'USAGE	NOM DE FAMILLE	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance et département	Qualification ou rôle

III-C – PERSONNELS PARTICIPANT AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ⁽²⁾

III-C-1 – Encadrement spécifique normal

NOM D'USAGE	NOM DE FAMILLE	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance et département	Activité

III-C-2 – Encadrement spécifique renforcé

NOM - Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Activité

(1) Joindre au dossier les diplômes ou attestations de qualification (Secourisme, animation, etc.)

(2) Joindre au dossier les diplômes ou attestations de qualification (Carte professionnelle, etc.)

IV – MODE DE TRANSPORT

	Moyens de Transport	Documents à fournir
1 ^{er} cas	☐ RER - Métro ☐ Ligne régulière de bus	Aucun
2 ^{ème} cas	☐ Train ☐ Ligne aérienne ☐ Ligne maritime	Contrat de réservation + Annexe 3 et Schéma de conduite des transferts (Annexe 5)
3 ^{ème} cas	☐ Autocar Transport <u>organisé par une collectivité locale, territoriale ou centre d'accueil ou organisme tiers</u>	Attestation de prise en charge + Annexe 3 + Annexe 4 au départ + Schéma de conduite (Annexe 5)
4 ^{ème} cas	☐ Autocar Transport <u>organisé par un enseignant ou un directeur avec une compagnie privée</u>	Annexe 3 + Annexe 4 au départ + Schéma de conduite (Annexe 5)
5 ^{ème} cas	☐ Péniche ⁽¹⁾ ☐ Bateau privé ⁽¹⁾	Agrément pour le transport des personnes Fournir le permis de navigation
6 ^{ème} cas	☐ Bicyclette ⁽¹⁾	Itinéraire détaillé (Rappel : cycle 2 non autorisé sur la voie publique)
RAPPEL : LA COPIE D'UN ITINÉRAIRE NE PEUT SE SUBSTITUER AU SCHÉMA DE CONDUITE		
<i>(1) Se référer aux textes officiels pour les conditions d'encadrement et/ou de sécurité</i>		

V – LISTE DES PIÈCES À JOINDRE

- ☐ Modalités d'organisation pédagogique pour les élèves non-partants (**Annexe 2**)
- ☐ Document d'accompagnement des élèves en situation de handicap (**Annexe 7**)
- ☐ Projet pédagogique
- ☐ Hébergement (insertion au répertoire départemental) ou, le cas échéant, copie du procès verbal de la dernière commission de sécurité
- ☐ Vie collective : copies diplômes de secourisme et animation
- ☐ Activités spécifiques : copies diplômes et attestations de qualification ou cartes professionnelles
- ☐ Emploi du temps (**Annexe 9**)
- ☐ Liste des passagers (téléphone des parents obligatoire)(**Annexe 6**)

- ☐ Emploi du temps de substitution (pour les séjours en Savoie 73, Haute Savoie 74 et Vendée 85) (**Annexe 9**)
- ☐ Attestation des autorisations parentales (obligatoire pour les séjours dans le Jura 39)

- ☐ Fiche d'information sur le transport (**Annexe 3**) avec tampon + signature du transporteur
- ☐ Schéma de conduite (**Annexe 5**) avec tampon + signature du transporteur
- ☐ Fiche d'information aux transports sur place (**Annexe 3 bis**) avec tampon + signature du transporteur
- ☐ N° d'inscription au registre préfectoral des transporteurs
- ☐ Attestation de prise en charge en cas de transport assuré par une collectivité territoriale ou un centre d'accueil ou un organisme tiers
- ☐ Contrat de réservation d'avion ou option ou confirmation de réservation SNCF
- ☐ Certificat de navigation bateau

- ☐ Assurance séjour (obligatoire pour les séjours dans les Vosges 88)

- ☐ Sortie en barque : nom et lieu de l'embarcadère pour les séjours en Vendée 85
- ☐ Sortie randonnée pédestre ou en vélo : joindre itinéraire + agréments de la Direction Académique pour les bénévoles (par exemple : parents/retraités) accompagnants
- ☐ Activité canoë kayak ou voile : tests nautiques (joindre la liste des élèves ayant réussi les tests) (**Annexe 10**)

AVIS DU DIRECTEUR(TRICE) DE L'ÉCOLE

☐ Avis favorable

☐ Avis défavorable

Motif :

Transmis à l'IEN le :

Signature :

AVIS DE L'INSPECTEUR(TRICE) DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Dossier reçu le :

Observations :

☐ Avis favorable

☐ Avis défavorable

Motif :

Transmis à la Division des Élèves le :

Signature et tampon :

AVIS DU DIRECTEUR(TRICE) ACADÉMIQUE DU DÉPARTEMENT D'ACCUEIL

Dossier reçu le :

Observations :

☐ Avis favorable

☐ Avis défavorable

Motif :

Transmis à la Division des Élèves le :

Signature et tampon :

DÉCISION DU DIRECTEUR(TRICE) ACADÉMIQUE DU DÉPARTEMENT D'ORIGINE

Dossier reçu le :

☐ Avis favorable

☐ Avis défavorable

Motif :

Transmis en retour le :

Signature et tampon :

RAPPEL : DISPOSITIONS RELATIVES A L'ENCADREMENT DES SORTIES AVEC NUITÉES
cf. : circulaire du 13/06/2023 relative aux sorties et voyages scolaires

Classes maternelles	Classes élémentaires
1) Taux minimum d'encadrement de la vie collective : <i>Quel que soit l'effectif de la classe, l'encadrement comprend au moins 2 adultes dont l'enseignant</i>	
Au-delà de 16 élèves 1 Adulte supplémentaire pour 8 élèves	Au-delà de 24 élèves 1 adulte supplémentaire pour 12 élèves
2) Taux minimum d'encadrement spécifique aux activités d'EPS	
Jusqu'à 16 élèves, le maître + 1 intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant Au-delà de 16 élèves, 1 intervenant qualifié ou bénévole agréé ou 1 autre enseignant supplémentaire pour 8 élèves	Jusqu'à 30 élèves, le maître + 1 intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant Au-delà de 30 élèves 1 intervenant qualifié ou bénévole agréé ou 1 autre enseignant supplémentaire pour 15 élèves
3) Taux minimum d'encadrement renforcé	
Jusqu'à 12 élèves le maître de la classe + 1 intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant Au-delà de 12 élèves, 1 intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves	Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe + 1 intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant Au-delà de 24 élèves, 1 intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou 1 autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves

**MODALITÉS D'ORGANISATION
PÉDAGOGIQUE DES ÉLÈVES
NE PARTICIPANT PAS À UNE SORTIE SCOLAIRE**

ÉCOLE (dénomination, adresse et mél) :

ENSEIGNANT(E) :

- Habituel(le) :

- Partant(e) :

Composition de la classe (selon ONDE) - *distinguer les niveaux si multiples* :

Effectif des partants - *distinguer les niveaux si multiples* :

MOTIFS POUR LESQUELS LES ÉLÈVES NE PARTENT PAS :

Indiquer l'identité et le motif de chaque élève concerné (joindre les justificatifs)

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉE prévue pour les élèves qui ne partent pas :

AVIS MOTIVÉ DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE CIRCONSCRIPTION

☐ Avis favorable

À
Le.....

L'IEN.

☐ Avis défavorable

Motif :

FICHE D'INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Transport :

- ☐ régulier
☐ occasionnel

Trajet aller	Trajet retour	Date de départ	Date de retour	Effectif total (élèves + accompagnateurs)**
De....	de			
à....	à...	Heure de départ	Heure de départ	
km	km	Heure d'arrivée*	Heure d'arrivée*	

* après avoir pris connaissance du schéma de conduite fourni par le transporteur

** l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou de plusieurs classes, est considéré comme constituant une seule classe.

Descriptif de l'itinéraire (pour une sortie de plusieurs jours, indiquez tous les trajets prévus) :

Nom /raison sociale du transporteur :

Pour les entreprises de transport public routier de personnes, **numéro d'inscription au registre préfectoral autorisant à exécuter des services de transports occasionnels** :

Téléphone :

PIECE À JOINDRE FOURNIE PAR LE TRANSPORTEUR : **Copie du schéma de conduite**

ATTENTION

Le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (signalées sur la carte violette, configuration « transports d'adultes » lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants).

CACHET ET SIGNATURE DU TRANSPORTEUR (OBLIGATOIRE)

FICHE D'INFORMATION RELATIVE AUX TRANSPORTS SUR PLACE

À remplir par le centre en charge du transport, l'entreprise de transport et/ou l'enseignant sur les indications du transporteur.

Remarque: pour tout déplacement à pied (ex: du lieu d'hébergement vers les pistes de ski), merci de l'indiquer, pour information, sur cet imprimé

DATE(S) ET PÉRIODE(S)	TRAJET ALLER	TRAJET RETOUR	EFFECTIFS	TRANSPORTEUR
EXEMPLE				
Matin ☐	de : Arras	de : Merlimont	ÉLÈVES : 22	Autocars Ambart à Saint-Laurent-Blangy
Après-midi ☐	à : Merlimont	à : Arras	ADULTES : 3	
La journée ☒				
Soirée ☐	km : 92	km : 92		
Date : 02/05/2018				
Itinéraire emprunté : Aubigny-en-Artois – St Pol sur Ternoise – Hesdin - Sorrus				

Matin ☐	de :	de :	ÉLÈVES :	
Après-midi ☐				
La journée ☐	à :	à :	ADULTES :	
Soirée ☐				
Date :	km :	km		
Itinéraire emprunté :				

Matin ☐	de :	de :	ÉLÈVES :	
Après-midi ☐				
La journée ☐	à :	à :	ADULTES :	
Soirée ☐				
Date :	km :	km		
Itinéraire emprunté :				

Matin ☐	de :	de :	ÉLÈVES :	
Après-midi ☐				
La journée ☐	à :	à :	ADULTES :	
Soirée ☐				
Date :	km :	km		
Itinéraire emprunté :				

Matin ☐	de :	de :	ÉLÈVES :	
Après-midi ☐				
La journée ☐	à :	à :	ADULTES :	
Soirée ☐				
Date :	km :	km		
Itinéraire emprunté :				

Matin ☐	de :	de :	ÉLÈVES :	
Après-midi ☐				
La journée ☐	à :	à :	ADULTES :	
Soirée ☐				
Date :	km :	km		
Itinéraire emprunté :				

FICHE À REMPLIR AU MOMENT DU DÉPART
par le transporteur, la collectivité territoriale ou le centre d'accueil
assurant le transport (à remettre à l'organisateur de la sortie)

ATTENTION

Le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (signalé sur le certificat d'aménagement configuration « transports d'adultes » lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants).

Véhicule(s) :

Marque/modèle	N° d'immatriculation	N° carte violette
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Conducteur(s) :

Nom Prénom	Date de naissance
-	-
-	-
-	-

SCHÉMA DE CONDUITE

(toutes les rubriques sont à remplir par le transporteur)

Ce document ne peut pas être remplacé par la copie d'un itinéraire

École : Ville :

Voyage du au

Destination :

Nombre d'élèves : Nombre d'accompagnateurs : Nombre de cars :

Répartition	Nombre d'élèves	Nombre d'accompagnateurs
Car n°1		
Car n°2		
Car n°3		

ALLER

Lieu et adresse de prise en charge :

Heure de départ :

Itinéraire détaillé :

Arrêts prévus (lieu et durée de chaque arrêt, y compris pour visite) :

Lieu du changement de conducteur :

Temps total de conduite :

RETOUR

Lieu et adresse de prise en charge :

Heure de départ :

Itinéraire détaillé :

Arrêts prévus (lieu et durée de chaque arrêt, y compris pour visite) :

Lieu du changement de conducteur :

Temps total de conduite :

Fait à

Le

Cachet et signature du transporteur :
(obligatoire)

LISTE DES PASSAGERS

Cette liste doit être conservée avec vous pendant le(s) transport(s) et une copie doit être obligatoirement jointe à votre dossier de demande d'autorisation de sortie avec nuitée(s) (Circulaire 99-136 du 21 septembre 1999 parue au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale du 23/09/1999)

DÉNOMINATION ET VILLE DE L'ÉCOLE :		Raison sociale du transporteur Tél :	Immatriculation du véhicule à compléter au moment du départ :
NOM ET TÉL PORTABLE DE L'ENSEIGNANT :		DATE : DU AU	
NOM ET PRÉNOM DES ADULTES		DATE DE NAISSANCE	QUALITÉ
1			
2			
3			
4			
5			
NOM ET PRÉNOM DES ÉLÈVES		DATE DE NAISSANCE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE À CONTACTER
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			

19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			

DATE ET SIGNATURE DU DIRECTEUR(TRICE)

FICHE MODIFICATIVE

(à retourner dans les plus brefs délais
à la **DSDEN/DE/Bureau DE3** par mail : ce.i62de3@ac-lille.fr
et à votre **circonscription**)

NE REMPLIR QUE LES RUBRIQUES CONCERNÉES PAR UN CHANGEMENT

Séjour référence :

Circonscription :

Dénomination et Adresse de l'école :

	INITIAL	MODIFIÉ
EFFECTIF (joindre la liste des élèves mise à jour)		
ENSEIGNANT(E)		
LIEU DU SÉJOUR		
DATES DU SÉJOUR	Du au	Du au
STRUCTURE D'HÉBERGEMENT		<i>Dénomination et adresse</i>
TRANSPORT (joindre annexes 3, 3bis et 5 mises à jour)		<i>Nom et adresse du nouveau transporteur</i>
AUTRE		

Encadrement du séjour

ENCADRANT INITIAL	ENCADRANT MODIFIÉ	DIPLÔMES (JOINDRE LES COPIES)

Encadrement spécifique

Type d'activité :

ENCADRANT INITIAL	ENCADRANT MODIFIÉ	DIPLÔMES (JOINDRE LES COPIES)

ÉCOLE (Dénomination, Commune et Circonscription)					
☐ PRINCIPAL		☐ SUBSTITUTION			
<u>Période concernée</u> :					
MER ☐		ENVIRONNEMENT ☐			
ARTS & CULTURE ☐		NEIGE ☐			
Observations :					
CENTRE D'HÉBERGEMENT (Dénomination et commune) :					
APRÈS-MIDI					
ACTIVITÉ (préciser : ski alpin ou ski de fond ; raquettes à neige balade ou randonnée ; piscine récréative ou à titre d'enseignement...)		LIEU		MOYEN DE TRANSPORT (à pieds, bus...)	
ENCADREMENT (ex : PE + x animateur(s) ou PE + x qualifié(s) et ou x agréé(s) qualifié(s))					
Horaire					

MATIN					
ACTIVITÉ (préciser : ski alpin ou ski de fond ; raquettes à neige balade ou randonnée ; piscine récréative ou à titre d'enseignement...)		LIEU		MOYEN DE TRANSPORT (à pieds, bus...)	
ENCADREMENT (ex : PE + x animateur(s) ou PE + x qualifié(s) et ou x agréé(s) qualifié(s))					
Horaire					

Nom et numéro de téléphone portable		Classe(s) & Effectif(s) :			
d'un enseignant :					
Si plusieurs classes de la même école avec emploi du temps identique : Utiliser 1 seul document. Dans le cas contraire établir un emploi du temps par classe. En cas de séjour commun avec une autre école, préciser la composition et l'encadrement de chaque groupe pour l'ensemble des activités.					

**TEST OBLIGATOIRE POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES NAUTIQUES
AVEC EMBARCATION LORS DES SORTIES SCOLAIRES**

BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE N°34 du 12-10-2017

Le test de natation doit permettre d'apprécier la capacité de l'élève à se déplacer dans l'eau, sans présenter de signe de panique, sur un parcours de 20 mètres, habillé de vêtements propres (tee-shirt et, si possible, pantalon léger, de pyjama par exemple) et muni d'une brassière de sécurité conforme à la réglementation en vigueur, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue.

En piscine, le départ est réalisé à partir d'un tapis disposé sur l'eau, par une chute en arrière volontaire.

Si le test est réalisé en milieu naturel, le départ est effectué de la même manière à partir d'un support flottant.

Ecole : classe de M. :

Niveau : Effectif :

	Nom et Prénom de l'élève	Test satisfaisant	Test non satisfaisant
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			

Je soussigné(e) qualité.....certifie que les
élèves ci-dessus ont passé le test de natation selon les dispositions prévues par le Ministère de l'Education Nationale.

Fait àle.....

Signature :

Notice d'aide à la constitution du dossier administratif de demande d'autorisation de sortie avec nuitée(s)

PREAMBULE

Il est impératif d'indiquer la constitution habituelle de la classe (effectif), **y compris dans le cas de niveaux multiples**. En effet, la circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 indique que *"Le maître part avec les élèves de sa classe, dans son organisation habituelle"*. Par conséquent, tous les élèves d'une classe à cours multiple, quel que soit leur niveau de cours, doivent partir. Si toutefois ce n'était pas le cas, il est impératif de verser au dossier un document détaillant les modalités d'organisation pédagogique pour les élèves des niveaux de la classe ne participant pas à la sortie.

Les documents doivent être transmis à la DSDEN, bureau DE3, au moins :

- **4 semaines** avant la date de départ si séjour dans le **Pas-de-Calais** (1 ex pour DSDEN)
- **7 semaines** avant la date de départ si séjour dans un **autre département** (2 ex pour DSDEN)
- **9 semaines** avant la date de départ si séjour à **l'étranger** (1 ex pour DSDEN)

I) ENCADREMENT DE LA VIE COLLECTIVE

1) **Calcul du taux d'encadrement pendant le transport :**

Concernant l'encadrement dans le cadre d'un transport en car, l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou de plusieurs classes, est considéré comme constituant une seule classe.

Appliquer les taux suivants :

Classe maternelle : 2 adultes pour 16 élèves dont le maître de la classe quel que soit l'effectif, 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves au delà de 16 élèves.

Classe élémentaire : 2 adultes pour 24 élèves dont le maître de la classe quel que soit l'effectif, 1 adulte supplémentaire pour 12 élèves au-delà de 24 élèves.

Lorsqu'un élève de maternelle se trouve dans un groupe d'élèves d'élémentaire, c'est le taux d'encadrement « maternelle » qui s'applique à tout le groupe (transport et vie collective).

Le chauffeur ne compte pas dans l'équipe d'encadrement.

2) **Calcul du taux d'encadrement pendant le séjour :**

Le calcul de l'encadrement vie collective s'établit classe par classe.

Appliquer les taux suivants :

Classe maternelle : 2 adultes pour 16 élèves dont le maître de la classe quel que soit l'effectif, 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves au delà de 16 élèves.

Classe élémentaire : 2 adultes pour 24 élèves dont le maître de la classe quel que soit l'effectif, 1 adulte supplémentaire pour 10 élèves au-delà de 24 élèves.

II) LIEU D'HÉBERGEMENT

S'assurer que le lieu d'hébergement est **inscrit au répertoire départemental des centres d'accueil** de la **DSDEN d'accueil**

Si ce n'est pas le cas, il convient de s'assurer de sa conformité en demandant une copie du procès-verbal de la dernière commission de sécurité.

Présence **obligatoire** d'un titulaire du BNS ou du BNPS ou de l'AFPS... dans le **centre d'hébergement**.

III) LE TRANSPORT

1) **Transport public régulier** : aucune procédure

2) Transport organisé par une **collectivité territoriale** ou un **centre d'accueil** ou un **organisme tiers**

Fournir :

↳ **Annexe 3**

↳ **Schéma de conduite (Annexe 5)**

↳ **Attestation de prise en charge du transport** (à faire compléter par la collectivité territoriale ou le centre d'accueil)

3) Transport organisé par l'**enseignant** ou le **directeur d'école**

Fournir :

↳ **Annexe 3**

↳ **Schéma de conduite (Annexe 5)**

↳ **Le cas échéant, joindre l'Annexe 3 bis**

4) **Transport en train ou avion**, joindre la copie de réservation

Joindre l'Annexe 3 bis (transports sur place) pour les trajets de transfert

5) **Déplacement en bateau**, fournir le permis de navigation en cours de validité

- NB :
- Sur les Annexes 3, 3 bis et 5, le tampon et la signature du transporteur doivent apparaître ;
 - L'Annexe 4 sera remplie au moment du départ ;
 - L'Annexe 3 bis est nécessaire également pour les déplacements à pied ;
 - **Une simple copie d'itinéraire (type Mappy, Michelin, etc) ne constitue pas un schéma de conduite.**

IV) ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Les activités physiques et sportives sont classées en trois catégories :

- 1) Les activités interdites ;
- 2) Les activités à encadrement normal ;
- 3) Les activités à encadrement renforcé.

- Il a été vérifié qu'elles n'étaient pas interdites ;
- Il convient de prévoir un encadrement (*se reporter à la circulaire de référence pour les taux d'encadrement*) ;
- Il a été vérifié que les activités physiques et sportives seront encadrées par et exclusivement par : des enseignants, et/ou des intervenants qualifiés et agréés, et/ou des bénévoles agréés (joindre diplôme) ;
- Pour les activités nautiques, un test de natation a bien été prévu (fournir la liste des élèves ayant subi les tests de natation).

V) RAPPEL DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER (1 DOSSIER PAR ÉCOLE) :

- ☐ Demande d'autorisation de sortie avec nuitée(s) en France ou à l'étranger (indiquer obligatoirement le nom de tous les accompagnateurs)
- ☐ Modalités d'organisation pédagogique pour les élèves non-partants (**Annexe 2**)
- ☐ Document d'accompagnement des élèves en situation de handicap (**Annexe 7**)
- ☐ Projet pédagogique
- ☐ Hébergement (insertion au répertoire départemental) ou, le cas échéant, copie du procès verbal de la dernière commission de sécurité
- ☐ Vie collective : copies diplômes de secourisme et animation
- ☐ Activités spécifiques : copies des diplômes et attestations de qualification ou cartes professionnelles des encadrants
- ☐ Emploi du temps détaillé (**Annexe 9**)
 - En cas de séjour commun avec une autre école préciser la composition et l'encadrement de chaque groupe pour l'ensemble des activités.
 - Indiquer impérativement pour chaque trajet les lieux et le mode de déplacement.
- ☐ Liste des passagers élèves et adultes (téléphone des parents obligatoire)(**Annexe 6**)

- ☐ Numéro de téléphone portable d'un enseignant (obligatoire)
- ☐ Emploi du temps de substitution pour les activités susceptibles d'être remplacées en cas d'intempérie (obligatoire pour les séjours en Savoie 73, Haute Savoie 74 et Vendée 85) (**Annexe 9**)
- ☐ Attestation des autorisations parentales (obligatoire pour les séjours dans le Jura 39)

- ☐ Fiche d'information sur le transport (**Annexe 3**) avec tampon + signature du transporteur
- ☐ Schéma de conduite (**Annexe 5**) avec tampon + signature du transporteur
- ☐ Fiche d'information aux transports sur place (**Annexe 3 bis**) avec tampon + signature du transporteur
- ☐ N° d'inscription au registre préfectoral des transporteurs
- ☐ Attestation de prise en charge en cas de transport assuré par une collectivité territoriale ou un centre d'accueil ou un organisme tiers
- ☐ Contrat de réservation d'avion ou option ou confirmation de réservation SNCF
- ☐ Certificat de navigation bateau

- ☐ Assurance séjour (obligatoire pour les séjours dans les Vosges 88)

- ☐ Sortie en barque : nom et lieu de l'embarcadère pour les séjours en Vendée 85
- ☐ Sortie randonnée pédestre ou en vélo : joindre itinéraire + agréments de la Direction Académique pour les bénévoles (par exemple : parents/retraités) accompagnants
- ☐ Activité canoë kayak ou voile : tests nautiques (joindre la liste des élèves ayant réussi les tests) (**Annexe 10**)